

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

REDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les Projets de Bismarck

Le colosse renversé de Friederichsruhe a bien voulu enfin nous donner son appréciation sur la réception des Français en Russie.

Il n'était pas sans intérêt de connaître le jugement de Bismarck qui, plus librement maintenant, peut émettre ses idées.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Il est en effet certain que la politique anglophile du général de Caprivi est une erreur pleine de dangers pour les intérêts allemands.

Il n'admet pas que son pays prenne parti pour l'Autriche dans la question des Balkans, question qui n'a qu'un intérêt très relatif pour l'Allemagne.

Le Prince de Naples en Angleterre

Une dépêche de Londres annonce que la reine Victoria a conféré aujourd'hui l'ordre de la Jarretière au prince de Naples.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le Prince de Naples en Angleterre

Une dépêche de Londres annonce que la reine Victoria a conféré aujourd'hui l'ordre de la Jarretière au prince de Naples.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Le prince de Naples a été reçu par la reine Victoria à 11 heures.

Chez un Marchand russe

Saint-Petersbourg, 4 août. Voici un exemple de la popularité des Français en Russie :

Un marchand russe, nommé Nicolaïev a invité chez lui un grand nombre de matelots du Surcouf et leur a fait faire un dîner pantagruélique, arrosé de vins généreux.

Ne parlant point français, il avait invité pour servir d'interprètes deux commis de magasin d'un coiffeur français ; ceux-ci ayant tardé, l'amphytrion passa la moitié du dîner à s'expliquer par gestes avec ses hôtes.

Après le dîner, il conduisit ses invités au jardin zoologique et loua pour tous des places pour le spectacle.

Les adieux furent touchants ; Nicolaïev promit aux matelots de leur donner sa photographie.

Une foule considérable entourait la maison pendant le banquet, faisant écho par ses acclamations aux toasts enthousiastes des dîneurs.

Journellement on voit des particuliers emmener chez eux les marins français pour les fêter.

La sympathie pour la France est si grande jusque dans les bas peuple que les cochers de fiacre refusent d'accepter le prix des courses des marins français.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

La grande Société des chemins de fer russes a mis à la disposition de l'amiral Gervais et des officiers de l'escadre, pour le voyage à Moscou, quatre wagons de première classe, deux wagons de seconde et deux wagons de bagages. Elle leur offrira, en outre, un souper au cours du trajet.

LES MONNAIES D'OR

Paris, 4 août. La question de la réfection de la monnaie d'or va être posée devant le Parlement, et, selon toutes probabilités, résolue, par ce dernier, au moment de la discussion du projet de loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Postérieurement à la présentation de ce projet de loi, en effet, la Banque, à la suite de négociations engagées par le ministre des finances et le rapporteur de la commission parlementaire, s'est engagée à fournir les moyens d'opérer cette réfection des monnaies d'or. Elle consent à remettre à l'Etat les six millions représentant la valeur des billets de banque d'anciens modèles qui n'ont jamais été représentés au remboursement, parce qu'ils sont perdus ou détruits. En droit, ces billets peuvent toujours être remboursés, mais en fait cette éventualité ne se produira probablement jamais.

Les six millions qu'ils représentent constituent donc un boni certain dont la Banque renonce à bénéficier pour l'offrir à l'Etat qui, moyennant cette somme, se chargera de refaire toute la monnaie d'or. On sait qu'il s'agit, par cette opération, de rendre aux pièces d'or, dont le poids de métal précieux a été altéré par l'usage ou la falsification, le titre légal de 900 millièmes.

L'Etat s'est, depuis quelque temps déjà, préoccupé de cette question et avec des ressources restreintes a commencé à la résoudre progressivement. Les premiers résultats acquis permettent de juger du temps et de l'argent qu'il faudrait pour mener l'opération à terme.

De 1889 à 1891 inclusivement, l'administration a vérifié 18,750,000 pièces d'or représentant une valeur de 315 millions de francs. Elle a remis en état 312,485,100 francs en monnaies françaises. La dépense ne s'est élevée qu'à 400,000 francs. La circulation totale des pièces de 20 francs étant évaluée à 3 milliards et demi, on voit que la dépense totale de vérification et de réfection s'élève à 4 millions et demi; la ressource de 6 millions mise par la Banque à la disposition de l'Etat suffirait donc et au-delà pour couvrir les frais de l'opération.

Quant au temps nécessaire pour effectuer celle-ci totalement, on peut facilement l'évaluer. En effet, du 21 janvier 1891 à fin juin dernier, l'administration des monnaies a pu, à l'aide du faible crédit de 150,000 francs mis à sa disposition dans le budget, vérifier 128 millions en pièces de 20 francs et remettre en état les 107,530,840 francs en pièces françaises qui s'y trouvaient compris.

Un détail curieux, les 18,750,000 pièces de 20 francs qui viennent d'être vérifiées depuis trois ans, proviennent presque toutes des départements. Ces pièces ont été principalement recueillies par les caisses des chemins de fer qui les ont amenées à Paris où elles sont venues se faire refondre.

Le grand article du Times, au sujet d'un projet de traité signé par M. Carnot et ses ministres et approuvé par le czar est un canard de son correspondant. S'il y a eu quelque chose, personne n'en sait rien. Et le correspondant du Times, pas plus qu'un autre. Vous pouvez, du reste, juger de la véridité de ce correspondant, par le filit sur le journal du 28 juillet. Il y est dit que le gouvernement russe, très mécontent de l'enthousiasme et de la réception faite par le peuple russe aux marins français, a défendu aux bateaux d'aborder les navires français!!

Un autre correspondant français, du nom de Jambon, envoie, lui, de son côté, à son journal des traductions abrégées de la presse russe. Je ne vous donne pas le nom de ce journal, pour ne pas décevoir nos lecteurs, à qui il fait croire qu'un des navires russes qui porte le nom de « Ni tronca méca » veut dire « le trône n'est pas à moi », lorsque cela signifie : « Ne me tenez pas ».

Le correspondant parisien du Journal de Genève, lui aussi, a publié au sujet des fêtes de Crostadt, dans un de ses derniers numéros, une lettre pleine d'un sot dépit.

Aujourd'hui, doit avoir lieu, à bord du *Morvenno*, le grand bal offert par l'amiral Gorvais.

Les dames de l'aristocratie russe ont offert à ce dernier un splendide buvard, orné d'or et d'argent et son chiffre, avec plusieurs vases et curieux de Saint-Petersbourg.

En outre, elles ont brodé des serviettes russes, qui serviront à orner la cantine des divers navires de l'escadre.

De son côté, une légation de marchands de Moscou a apporté un « samovar » en argent pour chacun des bateaux.

En retour, les dames de la colonie française ont offert aux navires russes, ayant pris part à la réception, des cadeaux princiers.

Au dîner offert par la colonie française, il y aura des Français venant en grand nombre de Moscou, Odessa et Kiev.

Tous les représentants de la presse ont reçu une invitation de l'amiral pour le bal qu'il offre aujourd'hui.

Le club de la marine de Cronstadt a nommé, comme membres honoraires, tous les officiers français de l'escadre; l'amiral Gorvais a été nommé, par acclamation, président honoraire.

IVAN.

L'Affaire de la Mélinite

Paris, 4 août.

Les trois condamnés dans l'affaire de la mélinite sont actuellement à la prison de la Santé.

Tripont et Fessler sont très abattus. Le régime et surtout l'entretien du parc de leurs cellules, qu'ils doivent froter eux-mêmes avec un fond de bouteille, leur ont paru très durs.

Tous trois sont occupés à confectionner de petites boîtes de carton. Cette occupation sédentaire ne convient pas à Fessler, qui a demandé à être employé dans un service plus actif. Tripont et Fessler, dans quelques semaines, seront transportés dans la maison centrale de Poissy ou de Clairvaux.

Feuvrier restera seul à la Santé.

LES CANONS DE BANGE

Calais, 4 août.

Des expériences de tir de canons de campagne et de siège, dont le colonel de Bange est l'inventeur viennent d'avoir lieu ici avec un plein succès.

Le résultat des épreuves, tant au point de vue de la distance que de la vitesse initiale du tir a été remarquable.

Ces essais ont eu lieu en présence de plusieurs membres du Parlement français et d'une commission turque chargée par le gouvernement turc de présenter un rapport d'ensemble sur les divers systèmes d'artillerie existant en Europe.

Le colonel de Bange a reçu les félicitations de tous les membres de la commission.

GUERRE ET MARINE

Paris, 4 août.

Les réservistes de la marine.—Par circulaire en date du 4 août 1891, le ministre de la marine a rendu applicables aux réservistes des troupes de la marine, les dispositions contenues dans la circulaire du ministre de la guerre du 20 juillet 1891, réglant les périodes d'appel auxquelles sont soumis ces réservistes, anciens appelés de la loi du 29 juillet 1872, qui ont accompli cinq ans de service.

Une station-magasin.—Une station-magasin destinée à l'alimentation des troupes va être construite à Châteauneuf-Thierry. Les adjudications pour les travaux de construction de cet établissement militaire auront lieu le 22 août.

En cas de guerre, la station-magasin de Châteauneuf-Thierry sera très appréciée pour pouvoir de vivres chauds les troupes dirigées de Paris sur Châlons ou transitant par des transports stratégiques expédiés de Troyes dans le Nord.

Les manœuvres dans l'Est.—Les grandes manœuvres du général Saussier se font dans la Marne et la Haute-Marne, sur des points très éloignés de certaines garnisons des 5^e, 7^e et 8^e corps.

L'état-major général de l'armée a dû décider que pour ne pas priver les régiments d'infanterie de l'entraînement des marches de construction, les réservistes rejoindraient par chemin de fer. Ils seront armés, habillés, équipés dans les dépôts puis expédiés avec des cadres de conduite formés comme en temps de guerre.

La mise en route des garnisons les plus éloignées des points de concentration est fixée au 22 août.

Pour ne pas prolonger la période d'instruction, les réservistes seront renvoyés par les voies ferrées après la revue de Vitry-le-François.

À TROIS.—M. Léon, capitaine au 139^e régiment d'infanterie, passe pour convenances personnelles, au 18^e régiment de même arme, en remplacement de M. Pasquier.

Dépêches Diverses

UN SUICIDE A SENSATION

Perpignan, 4 août.

Ce matin, on a trouvé dans la banlieue, le cadavre du nommé Bach, qui s'est empoisonné en absorbant un demi-litre de liqueur arsenicale.

Bach avait été traduit deux fois devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, pour avoir blesé grièvement à coups de revolver son beau-frère, M. Puy, président du tribunal de Céret, à deux reprises différentes, une première fois dans la salle d'audience du tribunal de Perpignan et une autre fois dans une rue de Céret. Bach avait été acquitté à chaque comparution. Il avait déjà tenté de se suicider en se tirant un coup de revolver.

DEUX ENFANTS NOYÉS

Epinal, 4 août.

Deux enfants, Marie Marchal, âgée de sept ans, et son frère Auguste, âgé de six ans, viennent d'être trouvés noyés, la fillette dans un étang, le garçon dans le canal du tissage dit de Jaquart à Moussey, canton de Sénonès.

Leur mère, Marie Colin, ouvrière de fa-

brique, est soupçonnée de les avoir fait mourir. Elle a été arrêtée.

UN NOUVEL EXPLOSI

Buda-Pesth, 4 août.

Un ingénieur français vient de proposer à la commission de rectification du cours du Danube, de se charger de faire sauter à l'aide d'un nouvel explosif de son invention qu'il nomme *fortis*, les fameux rochers appelés « Portes de Fer » qui obstruent le cours du fleuve et qui ont résisté jusque-là à tous les explosifs connus.

La Grève des Terrassiers

Paris, 4 août.

De nombreux terrassiers grévistes, réunis ce matin à la Bourse du Travail, ont adopté l'ordre du jour suivant, par acclamations et aux cris de : « Vive la grève ! »

« Les ouvriers terrassiers, réunis à la Bourse du Travail au nombre de 4,000, le mardi 4 août, ont décidé de continuer la grève avec la plus grande énergie, jusqu'à complète satisfaction. »

En outre, l'assemblée a décidé de marcher par groupes pour enlever les renégats inconscients de leurs droits à l'existence.

ENFANT DÉVORÉ PAR UN SINGE

Aix, 4 août.

La famille Lavieille, composée du père, de la mère et de deux enfants, était allée passer la journée d'hier sur les bords de la rivière de l'Arc, près d'Aix.

M. Lavieille avait eu la fâcheuse idée d'emmener avec eux un gros singe, amené depuis peu d'Espagne; mais comme cet animal paraissait dangereux on avait eu la précaution de l'attacher à un arbre.

Le quadrumane fut bientôt oublié; la femme était occupée à laver du linge; les hommes à la pêche et le plus jeune enfant, âgé d'un mois, avait été imprudemment laissé endormi, couché à l'ombre d'une petite charrette.

Le singe profita de cet abandon général pour se détacher; puis, s'approchant tout doucement du bébé endormi, il se jeta sur lui et lui ouvrit la crâne à coups de dents et à coups d'ongles.

On accourut aux cris de la petite victime, mais il était trop tard.

Quant au singe, qui avait pris la fuite, il fut retrouvé et tué d'un coup de fusil.

CATASTROPHE A TOULON

Toulon, 4 août.

Une catastrophe s'est produite, hier soir, à Solliès-Pont. Des ouvriers occupés à des travaux communaux travaillaient à creuser une tranchée longeant un mur de plus de 3 mètres de hauteur, lorsque ce mur s'est subitement écroulé, ensevelissant cinq d'entre eux. Deux ont été tués sur le coup, les trois autres ont reçu des blessures plus ou moins graves, mais leur vie n'est pas en danger. L'enterrement des victimes aura lieu ce soir avec une grande solennité aux frais de la municipalité.

UN BANQUIER EN FUITE

Paris, 4 août.

Des perquisitions ont été opérées aujourd'hui rue Saint-Lazare, chez un banquier nommé L..., qui avait disparu en emportant une somme de mille francs qui lui avaient été confiés par des personnes auxquelles il avait envoyé une circulaire leur promettant, contre une somme d'argent, de gros bénéfices pour l'exploitation de terrains qu'il devait aller acheter en Espagne.

ETRANGER

Les Troubles de Bologne

Bologne, 4 août.

Hier soir, un groupe de manifestants s'est réuni sur la place Victor Emmanuel, proférant des cris hostiles à l'armée; il les a répétés devant la caserne du 50^e d'infanterie. La force publique accourue a dispersé les manifestants dont trois ont été blessés.

La démonstration a recommencé sur un autre point, mais elle a été promptement dispersée après les sommations légales.

Six arrestations ont été opérées.

Le Congrès ouvrier de Milan

Milan, 4 août.

Le congrès ouvrier, après une séance orageuse, a voté l'ordre du jour Turati consistant le parti ouvrier italien qui participera aux luttes de la vie publique. Les anarchistes se sont opposés vivement à ce que les luttes électorales et politiques fussent comprises dans ce programme.

GUILLAUME II ÉPILEPTIQUE

Londres, 4 août.

Une dépêche de Londres au *Soleil* assure que l'incident arrivé à l'empereur d'Allemagne à bord du *Hohenzollern* n'a pas été causé par un faux pas sur le plancher glissant.

L'empereur se tenait sur le pont avec un des officiers de sa suite. Tout à coup il fut saisi d'une crise épileptique et tomba du haut en bas de l'escalier. Il fut ramassé et porté dans sa cabine, où il fut retenu plusieurs jours en proie à de vives souffrances occasionnées par les blessures qu'il s'était faites dans sa chute.

Depuis son départ de Londres, l'empereur a plusieurs attaques de ce genre. Il en avait eu trois en Angleterre.

Cet état de santé cause de grandes inquiétudes dans l'entourage souverain.

DEPARTEMENTS

RHONE

L'Arbresle. — L'article *velours*. — Nous recevons, d'un de nos lecteurs, la lettre suivante, à laquelle nous laissons sa tournure originale :

« J'ai assisté à toutes les réunions qui ont été tenues dans la salle Durand, la semaine dernière, on a discuté la question des salaires concernant l'article *velours* deux pièces. »

« Après plusieurs séances, il a été décidé que nous devions refuser la diminution des prix de façon. »

« A ce sujet, voici mon opinion : c'est celle d'un homme qui a souvent vu arriver sur le tapis la même question. »

« Nous avons refusé la diminution des salaires!... hé bien, il va en résulter ceci :

« J'ai assisté à toutes les réunions qui ont été tenues dans la salle Durand, la semaine dernière, on a discuté la question des salaires concernant l'article *velours* deux pièces. »

« Après plusieurs séances, il a été décidé que nous devions refuser la diminution des prix de façon. »

« A ce sujet, voici mon opinion : c'est celle d'un homme qui a souvent vu arriver sur le tapis la même question. »

« Nous avons refusé la diminution des salaires!... hé bien, il va en résulter ceci :

« J'ai assisté à toutes les réunions qui ont été tenues dans la salle Durand, la semaine dernière, on a discuté la question des salaires concernant l'article *velours* deux pièces. »

prolonger peut-être quelques mois, les petits maîtres des *bréteaux* de l'article, vont travailler bien au-dessous des prix que nous demandons.

« Nous aurons croqué le marmot pendant un certain laps de temps et finalement, las de ne rien faire, nous serons obligés d'en arriver au tarif proposé. »

« Qu'on y réfléchisse. »

« Un vieux veloutier. »

LOIRE

Saint-Etienne. — *Accident de voiture*. — Hier, à midi, le jeune François Ravel, âgé de trois ans et demi, s'amusa devant le domicile de ses parents, rue Tarantaize, lorsqu'il a été renversé par la voiture des mines de Roche-la-Molière.

Le pauvre petit a été pété par le cheval, et le conducteur, au lieu d'arrêter, a fouetté de plus belle. Ce n'est qu'au fond de la rue des Jardins qu'il a pu être arrêté.

L'enfant a été assez grièvement blessé à la jambe gauche.

Roanne. — *Suicides*. — Hier, dans l'après-midi, le nommé Jean-Marie Gouvet, âgé de 68 ans, tisseur, demeurant rue Bellevue, a été trouvé pendu à une poutre de son grenier.

Ce suicide est attribué au chagrin que lui avait causé la mort de sa femme, survenue il y a trois mois.

Le cadavre d'un homme inconnu a été trouvé pendu à un arbre du bois de Pradines, dans un tel état de décomposition qu'il n'était plus reconnaissable.

Une jambe avait été mangée par les chiens.

Commissariat. — M. Guillemonot, commissaire de police à Amiens, est nommé commissaire central à Roanne.

Rive-de-Gier. — *Caisse d'épargne*. — La caisse d'épargne de notre ville, dans ses séances des 31 juillet et 2 août, présidées par MM. Emile Lacombe et Audibert fils, a effectué :

99 versements dont 13 nouveaux, 28,070 fr. 60 remboursements, dont 9 pour solde, 26,445 fr. 36.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers 6 heures, Mme X..., demeurant rue du Platier, étant dans un état de violente surexcitation, a tenté de se suicider.

Au moment où elle enjambait la croisée, elle a été aperçue par MM. Ignace et Berthelin, instituteurs, qui ont été assez heureux pour l'empêcher d'accomplir son sinistre dessein.

Saint-Chamond. — *Fête annuelle*. — Les jeunes gens qui désirent faire partie de la fête nationale sont priés d'assister à la réunion qui doit avoir lieu samedi 8 courant, à 7 heures 1/2 du soir, au café Chomette, place de la Liberté.

ISERE

Grenoble. — *Cour d'assises de l'Isère*. — *Attention à la garde*. — Trois individus, accusés de crimes hors nature, comparaissent hier devant le jury.

Ils appartiennent à la classe bien pensante. Ce sont les nommés Jean-Pierre Geoffroy, âgé de 50 ans, sonneur de cloches; Albert Stroth, âgé de 60 ans, relieur-libraire; Mathieu Ruf, âgé de 51 ans, tisseur, tous trois domiciliés à Vienne.

Les faits qui amènent les accusés devant le jury sont très connus et peu faciles à raconter, car le huis-clos est ordonné.

Mes Lavanden, Charbonnier et Grolé, sont assis au banc de la défense.

Voiron. — *Concours de gymnastique*. — La compagnie P.-L.-M. a bien voulu accorder, en outre de la réduction de 50 % sur le prix de transport des sociétés et de leurs membres honoraires, des billets individuels valables du 13 au 20 août. Un service spécial de voiture sera organisé pour le transport des sociétés de Voiron à la Grande-Chartreuse, Paladru, etc., pour la journée du 17 réservée aux excursions.

Le comité vient de décider que des prix d'excellence seront décernés à chaque groupe et que les premiers prix consisteront en palmes de vermeil et d'argent.

DROME

Crest. — *Excursion*. — L'Alliance Crestoise, société de gymnastique de Crest, informe les personnes qui désiraient faire partie d'une excursion aux Gorges d'Ombrière qu'elles pourront se faire inscrire aux adresses ci-après :

Café Peyrrot, café Brun, et chez M. Olivier, président de la société, jusqu'au 13 août inclus.

Programme de l'excursion : Départ de la place de l'Hôtel de Ville le vendredi 14 août, à 9 heures du soir, tambours et clairons en tête; grande halte à Beaufort, à minuit; départ de Beaufort à 4 heures du matin. Arrivée à Plan-de-Baix à 3 heures; départ pour Ombrière à 3 heures 1/2; retour sur Crest le dimanche, de 5 à 6 heures.

Cette excursion se fera sous la direction de M. Broissier, moniteur général de la société.

On croit que la société des cors de chasse les accompagnera.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — *Conseil municipal*. — Le conseil municipal est convoqué en session ordinaire pour samedi prochain, 8 courant, à 8 heures du soir.

Rice. — La nuit dernière, vers une heure et demie, une rixe assez grave a eu lieu, rue de la Maîtrise.

Les détails manquent.

Courses de Mâcon. — C'est dimanche prochain, 9 août, qu'aura lieu la grande réunion sportive de la Maîtrise.

Le programme promet une journée des plus intéressantes et comprend tous les genres d'épreuves : au galop et au trot, courses plates, courses d'obstacles, courses de gentlemen, etc.

LE CRIME DE LA RUE DE ROANNE

Saint-Etienne, 4 août.

Après avoir été interrogé par M. Rageys, Bayard, ayant pu fournir un alibi, a été remis en liberté.

C'est donc ailleurs qu'il faut rechercher l'assassin.

Une autre piste est en ce moment suivie par le service de la sûreté.

Cette piste porte sur un nommé Raynaud, qui aurait quitté Saint-Etienne peu après le crime.

Raynaud a rencontré à Vienne, dans une maison de tolérance, une fille qu'il avait connue à Saint-Etienne.

Après avoir payé les dettes de cette fille, Raynaud était parti avec elle à Genève.

C'est dans cette ville, qu'il aurait déclaré dans un moment d'ivresse, qu'il était riche, car il avait fait un bon coup.

A l'appui de son dire, Raynaud avait exhibé un sac plein d'or et de pièces de 5 francs.

En partant de Genève, où cette fille l'avait abandonné, Raynaud a pris la direction de Marseille.

Les deux autres individus ont été maintenus en état d'arrestation. Des charges graves pèseraient, paraît-il, sur eux.

NOS ÉCHOS

La dépression, qui était hier sur les îles Britanniques, a gagné la mer du Nord et le baromètre remonte faiblement sur la France.

Aujourd'hui, à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 760 mm.

Pluie depuis 24 h. : 00 mm.

Températures extrêmes : à l'ombre minimum + 13,8 maximum + 28,0 ; à l'air libre, minimum + 12,0 maximum + 33,0.

Probable : Temps assez beau.

L'eau à Lyon :

Sur le rapport du docteur Maillard, présenté au comité consultatif d'hygiène à Paris, le projet d'extension très limitée du service des eaux à Lyon a été adopté, toutes réserves faites au sujet du système des galeries filtrantes actuellement à Lyon et de l'utilité qu'il y aurait à lui substituer l'alimentation en eau de source, ce qui serait facile.

Taïeb-Bey à Lyon :

Le frère du Bey de Tunis, le prince Taïeb-Bey, a passé la journée d'hier à Lyon.

Il était, comme à son premier voyage, accompagné des généraux Valensi et Zaccaria.

Dans la journée, les visiteurs se sont rendus à la Préfecture. M. Rivaud, préfet, leur a, le soir même, rendu leur visite.

Taïeb-Bey et ses officiers sont allés ensuite à Eculluy voir M. Arthur de Graviillon, qu'il a eu l'occasion de recevoir à Tunis.

Le prince, qui vient de passer une quinzaine de jours à Vichy, repart aujourd'hui pour Paris, où il doit se rencontrer avec M. Massicaut, résident général à Tunis, en ce moment en congé.

Il rentrera ensuite à Tunis.

Dans un récent procès à tapage et scandale qui a défrayé les chroniques, le président du tribunal correctionnel de Lyon avait poussé les rigueurs du huis-clos au point d'expulser de l'audience non seulement les journalistes, mais même les avocats en robe. On protesta contre cette interprétation sévère des règlements, mais la défense n'en fut pas moins maintenue.

Nos magistrats parisiens vont-ils se montrer encore plus rigoureux que le président du tribunal correctionnel de Lyon ?

M. Portanier de Rochette, président de la session actuelle de la cour d'assises de la Seine, a donné l'ordre, hier, dans une affaire d'attentat à la pudeur, de faire sortir de la salle les gardes qui veillaient sur l'accusé.

Les braves soldats n'ont été admis à rentrer à l'audience que quand les débats du procès n'ont plus offert aucun danger pour leur pudeur.

On devine si les échos du palais ont retenti des plaisanteries des jeunes avocats qui ne ménageaient pas M. le président Portanier.

Après cela, il ne restera plus qu'à expulser les huissiers et le tribunal. Le huis-clos sera complet et la pudeur garantie.

M^{lle} Vuillaume, notre ancienne pensionnaire au Grand-Théâtre, en ce moment en représentation au théâtre Arcadia à Saint-Petersbourg, ne paraît pas avoir remporté les succès auxquels elle était habituée.

Notre correspondant particulier nous écrit, en effet, que l'artiste française a été accueillie avec un froid marquée, et n'a obtenu aucun rappel.

Par contre, M^{lle} Nicau fait fureur, elle est chaque soir l'objet d'ovations enthousiastes. On a même donné son nom à un vin de Champagne, et dans les restaurants le Champagne Nicau est fort demandé.

Un philanthrope ; Par codicille en date du 15 décembre 1889, M. Louis-Xavier Doré, ancien conseiller municipal de Lyon, a légué à cette ville une somme de dix mille francs, dont les intérêts devront être distribués à perpétuité, et annuellement, à une famille d'ouvriers pauvres, ayant le plus grand nombre d'enfants et habitant le premier arrondissement de Lyon.

Afin de permettre à l'administration de donner suite à cette disposition testamentaire, les familles réunissant les conditions sus-énoncées sont invitées à adresser une demande à la mairie du premier arrondissement, avant le 14 août courant, terme de rigueur.

Congrès des Aliénistes

SECONDE SÉANCE

Hier matin, à neuf heures, les aliénistes se sont retrouvés et ont continué la discussion de la question de l'alcool provoquant de la paralysie générale. Après M. Camuset, M. Joffroy a pris la parole et a, dans une certaine mesure, rassuré les buveurs. Il y a bien des alcooliques frappés de paralysie, d'autres atteints de démence, d'autres aussi qui ne sont atteints de rien du tout, et ceux-là sont le plus grand nombre. En admettant que l'alcool soit un agent de paralysie, il ne fait qu'éveiller des prédispositions qui peuvent, sans lui, sommeillerait toujours.

M. Magnan est sceptique, la communication de son collègue le vivement intéressé, mais il le voudrait plus complète, surtout en ce qui concerne les alcooliques qui ne deviennent ni paralytiques ni déments.

De la discussion qui s'engage nous éliminons à dessein les termes d'encéphalite interstitielle, d'encéphalite parenchymateuse, d'altération vasculaire, qui reviennent souvent, et qui, prononcés par les savants, donnent au prolaine la désagréable impression d'un cerveau décomposé, d'une tempête sous un crâne.

M. Pierret, de Bron, ramène le débat sur un terrain qui nous est plus accessible. La paralysie générale est précédée de troubles de l'intelligence, d'hyperhidration, et ces troubles ne proviennent que de la dégénérescence d'une cellule nerveuse.

Si l'on s'attache à soigner cette cellule, on obtient la guérison radicale, ce qui est arrivé à Bron. Que la cellule appartienne à la région motrice ou à la région pariétale, le système reste le même. M. Magnan fait observer que les troubles intellectuels ne précèdent pas toujours la paralysie générale, mais cela ne change rien à la théorie de M. Pierret, que l'assemblée accueille avec une faveur très marquée.

Après la lecture, par M. Niordret, d'une très intéressante communication sur un cas

particulier, M. Ballet demande le maintien de la distinction entre la paralysie générale et la pseudo-paralysie générale, cette dernière appellation s'appliquant aux cas d'allocoïlisme qui ressemblent à la paralysie générale.

La seconde question à l'ordre du jour est celle de la responsabilité légale et de la séquestration des aliénés persécuteurs.

M. Coutagne croit que l'aliéné persécuteur délinquant est irresponsable, et que l'aliéné persécuteur raisonnable le serait moins fréquemment. En ce qui concerne la séquestration, elle doit être appliquée le plus possible, le plus tôt possible, le plus longtemps possible.

Ces conclusions sont développées dans un rapport des plus intéressants, des plus clairs

École de la rue Saint-Michel. — M. Lazzaro, Brunet, Perrin, Guillot. École de la rue des Trois-Pierres. — M. Lazzaro, Degueure, Lévêque, Ginot, Goulon. École de la Grande-Rue de la Guillotière. — M. Lazzaro, Callier, Laye, Wirtz, Fourreys. École de Montclair. — M. Lazzaro, Fournier, Bouvet, Vully. École de la rue d'Aguesseau. — M. Lazzaro, Amieux, Annette, Guilleminet, Palanchon, Desport. École de Montchat. — M. Lazzaro, Mignot, Faure, Goulier, Francis. École de la rue Servient. — M. Lazzaro, Roudaire, Lixovont, Guenaud, Reglio. Ouvroir de la Grande-Rue de la Guillotière. — M. Lazzaro, Pétier, François, Thomas, Prugnot, Barbin, Clancheron. Ouvroir de la rue Mazenod. — M. Lazzaro, Latreille, Gouret, Genin, Jacquier, Paul. La cérémonie était terminée à cinq heures.

Cinquième Arrondissement

La distribution des prix aux élèves des écoles primaires de garçons et de filles du 5^e arrondissement a eu lieu, également hier, à 9 heures du matin, dans la cour de l'école de la Martinière, rue des Augustins. M. Guillaumont, député du Rhône, présidait la cérémonie, ayant près de lui MM. Lavigne, Bessières, Charpentier, Arnould, Despeignes, Koch, conseillers municipaux; Poncet, conseiller d'arrondissement; Proteau, inspecteur primaire; Israël et Cornier, commissaires généraux, et de nombreux délégués cantonaux.

La musique du 121^e de ligne ouvre la fête en exécutant la *Marseillaise*. M. Guillaumont prononce une remarquable allocution pour féliciter les maîtres de leur dévouement, et les élèves de leur zèle. Le député du Rhône termine en faisant ressortir les bienfaits de l'éducation scolaire telle qu'elle a été instituée par la troisième République, puis on procède à l'appel des lauréats. Voici les noms des élèves le plus souvent nommés :

École des filles. — Ordre de mérite du 5^e arrondissement. — M. Simey, Rivier, Bonnet, Ville, Barret, Châtillon, Millière, Grand, Virot, Bourgeois, Sordet, Dague, Labour, François, Georges, François, Gabert, Lebaudet, Monte, Pouchy, Leca, Péchillet, Levrat, Caval, Cadilard, Faisse, Faly, Genin, Lacoutière, Guichard, Seytler, Bonnet, Bonnet, Millet, Geng, Bertoz, Filisart, Siaux, Lacombe, Guinebad, Martin, Fournier, Boxillon, Eliot, Bouley, Guénard, Coignet, Argot, Ruet, Jeannon, Dugoux, Depardon, Laroche, Saar, Taillandier, Maurin, Comper, Bourcet.

École de garçons. — Ordre de mérite du 5^e arrondissement. — M. Simey, Rivier, Bonnet, Ville, Barret, Châtillon, Millière, Grand, Virot, Bourgeois, Sordet, Dague, Labour, François, Georges, François, Gabert, Lebaudet, Monte, Pouchy, Leca, Péchillet, Levrat, Caval, Cadilard, Faisse, Faly, Genin, Lacoutière, Guichard, Seytler, Bonnet, Bonnet, Millet, Geng, Bertoz, Filisart, Siaux, Lacombe, Guinebad, Martin, Fournier, Boxillon, Eliot, Bouley, Guénard, Coignet, Argot, Ruet, Jeannon, Dugoux, Depardon, Laroche, Saar, Taillandier, Maurin, Comper, Bourcet.

nouveaux qui surviennent quotidiennement à l'établissement de la rue de Créqui. M. Debolo répondra à la prochaine séance.

Les Abattoirs

M. Koch s'inquiète des retards apportés à la construction des abattoirs. La cause en est, dit M. Quivoigne, sur le choix du terrain qui n'est pas encore fait, mais qui le sera bientôt. L'honorable adjoint affirme que l'affaire est menée très activement, mais l'interpellateur et M. Théollet, qui se joint à lui, trouvent un peu long le délai qui s'est déjà écoulé.

M. Koch dépose un ordre du jour invitant l'administration à présenter au conseil, dans quinze jours, un avant-projet relatif aux terrains. Cet ordre du jour est adopté. M. Charpentier rappelle que le quartier Saint-Georges réclame un poste de police. L'administration renouvellera les démarches faites par elle auprès de l'autorité supérieure.

L'École de santé militaire

M. Colliard demande quelques explications sur le ralentissement des travaux de l'École de santé militaire. De nombreux ouvriers ont été débâchés : les bras ne manquent pas, et il y a lieu d'activer la construction.

M. Quivoigne. — Une grève s'est déclarée à la suite de laquelle l'administration a mis l'entrepreneur à même de reprendre les travaux, comme elle l'a fait pour l'hôtel des invalides du travail. Une autre cause de retard a été l'attente de la pierre de taille. La même formalité a été accomplie.

L'École pourra être ouverte au mois d'octobre prochain. M. Bessières s'inquiète du sort de la pétition qu'il a soumise à l'administration, relativement à l'ouverture des barrières d'octroi. Un projet a été préparé ; qu'est-il devenu ?

M. le président. — Un rapport a été déposé par M. Thévenet sur ce projet. M. Bessières insiste sur la nécessité de faciliter, par une solution rapide, l'approvisionnement de la ville.

M. Debolo dit que le projet de l'administration est prêt. Il ne reste plus à attendre que la décision du conseil municipal.

Commission des vœux

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la commission des vœux. Sont nommés : MM. Bessières, Charpentier, Koch, Colliard et Deschamps. La séance est levée à 10 heures 1/2.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mercredi 5 août, 217^e jour de l'année. Lune : nouvelle le 4 août ; premier quartier, le 12. Soleil : lever, à 4 h. 40, coucher, 7 h. 31.

Notre Salle des Dépêches. — Notre correspondant particulier de Saint-Petersbourg, nous adresse des photographies, de navires français, en route de Cronstadt, que nous exposons dans notre Salle des Dépêches.

Adieu de M^{lle} Reichenberg. — C'est ce soir mercredi que M^{lle} Reichenberg, l'éminente sociétaire de la Comédie-Française, donne une deuxième et dernière représentation aux Célestins.

Le grand succès d'avant-hier lundi est un sûr garant de l'empressement du public à se rendre ce soir au théâtre des Célestins. Le spectacle d'ailleurs est des plus heureux et de nature à satisfaire tous les goûts des dilettanti lyonnais, et les familles peuvent sans crainte y conduire leurs enfants.

Suicide. — Hier matin, à trois heures, la dame M..., âgée de trente ans, tisseuse, demeurant chez M. Allemand, rue Pailleron, 9, s'est précipitée par la fenêtre du troisième étage de la maison qu'elle habite, et est venue se briser la crâne sur le pavé de la rue. La mort a été naturellement instantanée.

Le commissaire de police a fait transporter le cadavre de la malheureuse à la Morgue. La femme M..., qui ne jouissait pas de toutes ses facultés, avait été recueillie, il y a trois jours, par M. Allemand.

Collision de voitures. — Hier, à onze heures du matin, une collision s'est produite à la hauteur n^o 38 du quai Saint-Vincent, entre le tramway à vapeur de Neuvilly et le véhicule de M. Besson, marchand de vins, qui le Vaise, 27.

La locomotive, complètement détériorée par le choc, a été arrêtée net, et il a fallu requérir deux chevaux de la compagnie des tramways pour la remorquer jusqu'au garage de la Pêcherie.

Le feu. — Hier, à 2 heures 1/2 du matin, un incendie a éclaté dans un appartement occupé par M. Boyer, rentier, au troisième étage de la maison portant le n^o 24 de la rue Vaubecour.

M. Boyer, réveillé par l'odeur de la fumée, se leva précipitamment et, avec l'aide des voisins, parvint à se rendre maître du feu, qui avait été communiqué par une bougie aux rideaux d'une fenêtre, et s'était, de là, propagé dans l'appartement.

Les dégâts sont évalués à un millier de francs environ. — A 5 heures du matin le feu a pris dans le magasin de M. Chavrier, coiffeur, rue Dubois, 33.

L'alarme a été donnée par des passants, et un cantonnier, M. Serre, a pu, avec sa lance d'arrosage, éteindre les flammes en peu d'instants.

Les dégâts, qui consistent surtout en tiroirs brûlés, sont évalués à 200 fr. et sont couverts par une assurance.

Un pendu. — Le nommé Courbis, âgé de 58 ans, ouvrier tailleur, rue de la Villette, 20, a été trouvé pendu dans son domicile, à onze heures du matin.

On attribue ce suicide à des chagrins de famille. Les cambrioleurs. — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits, avec effraction, dans une écurie attenante à l'habitation de M. Dufloy, rentier, chemin de Saint-Alban, à Monplaisir.

Après s'être emparés d'une demi-douzaine de volatiles, les voleurs ont pris la fuite en escaladant un mur de clôture. Une enquête est ouverte par M. Bizouard, commissaire de police.

Pendant l'absence de M. Billard, chauffeur, cours d'Herbouville, 19, des malfaiteurs ont pénétré par une croisée dans son logement et se sont emparés d'une montre en argent. Plainte a été déposée au commissariat de police de la Croix-Rousse.

Arrestation d'un voleur. — L'avant-dernière nuit des voleurs se sont introduits avec effraction dans une plate de quai Claude-Bernard et ont fait main-basse sur 175 kilos de savon.

Les agents de la sûreté ont arrêté hier l'un de ces malfaiteurs. C'est le nommé Antoine Petit, âgé de 36 ans, demeurant grande rue de la Guillotière, 43. Petit a été écroué.

4^e Concours national de tir. — La séance du comité de direction qui devait avoir lieu ce soir

à l'Hôtel de Ville, aura lieu place des Terreaux, 22.

Adjudications. — Les travaux relatifs à l'installation du gaz dans les écoles maternelle et primaire de filles du quai Jayr, 17, doivent être l'objet d'une adjudication restreinte. Le montant est évalué à 1,600 fr. et le cautionnement à 100 fr.

Les soumissions doivent être adressées à la mairie centrale au plus tard sa medi prochain.

La Corse

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain jeudi que se clôture la souscription aux actions de « La Corse ».

Nous ne ferons pas rappels plus les divers avantages de cette affaire que nous avons étudiés dans nos articles précédents. De longs temps on n'offrait pas au public des titres alliant à un pareil degré la sécurité absolue du capital et la certitude d'un gros revenu.

Dans ces conditions, nous ne saurions trop encourager nos lecteurs qui n'ont pas encore souscrit à cette affaire à profiter des derniers jours de l'émission, pour acquérir des titres appelés à bénéficier d'une rapide plus-value, et à donner toute satisfaction aux premiers souscripteurs.

Nous serions fort étonnés que la souscription ne fût pas couverte plusieurs fois, étant donné l'importance des capitaux disponibles en quête de placements rémunérateurs et de tout repos.

Le Grand Débit est une garantie de la bonne qualité. — Achetés vos vins de quinquina, vos huiles de foie de morue, tous vos médicaments, à la Grande pharmacie du Serpent, 33, rue Lanterne.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR D'ASSISES DU RHONE

Un chef de gare infidèle

Nos lecteurs se souviennent du vol de 20,600 francs commis le 20 janvier dernier à la gare de St-Est de Lyon par le chef de cette gare, le sieur Claude Prudhon, âgé de 41 ans.

Prudhon était parti avec sa maîtresse, une femme Polet, en emportant un groupe de 43,000 francs adressé, par un banquier des 21 veniers, à M. Amy de Lyon, plus une somme de 1,600 francs environ qui se trouvait alors dans sa caisse.

Après avoir voyagé quelques mois, Prudhon revenait à Lyon et se faisait arrêter le 17 juin, ayant en sa possession une somme de 17 francs 50.

M. Salles, défenseur de Prudhon, plaide l'acquiescement de son client, qui a eu un instant de défaillance provoqué par les débordements de sa femme.

Ce système de défense ne paraît pas toucher à l'acquittement du jury qui revient avec un verdict affirmatif, mitigé par des circonstances atténuantes.

M. Salles demande alors en faveur de son client l'application de la loi Bérenger. La cour, ne faisant pas droit à cette prière, condamne Prudhon à 4 ans de prison.

Vois qualifiés

Les nommés Joannès Piot, 30 ans, demeurant rue Godofroy, 27, et Perrin-Caille, 34 ans, sont traduits devant le jury sous l'inculpation de vols qualifiés, commis à la fin du mois de mai et au commencement de juin, dans les quartiers de la Guillotière et des Brotteaux.

Après le réquisitoire de M. Jacomet et les plaidoiries de M^{es} Marietton et Ribet, le jury rapporte contre chacun des accusés un verdict affirmatif, et en conséquence duquel la cour condamne Piot et Perrin-Caille à 7 ans de travaux forcés et à la relégation perpétuelle.

Attentats à la pudeur

L'accusé est un nommé Jean-François Durand, âgé de 40 ans, teinturier, place de la Villette, 60, à Villeurbanne.

Les débats ont eu lieu à huis-clos. Durand, reconnu coupable de viol consommé avec violence sur la personne de ses deux filles, âgées de plus de 13 ans, est condamné à 8 ans de réclusion.

Le Cour décide en outre que Durand sera déchu de la puissance paternelle. Défenseur : M. Berland.

CONGRÈS DES VERRIERS

Les organisateurs du deuxième congrès national des ouvriers verriers et tailleurs sur verres et cristaux de France viennent d'adresser à leurs camarades un second appel dont voici le texte :

Il y a huit jours à peine nous lançons un premier manifeste vous informant que le deuxième congrès allait se tenir à Lyon, le 1^{er} septembre prochain.

Nous avons cru démontrer suffisamment les beautés du groupement par syndicat pour se constituer et de la Fédération pour concentrer les forces prolétariennes.

Nous allons démontrer aujourd'hui l'utilité de réunir toute la corporation sous la protection d'une vaste Fédération, et ceci pour combattre le fléau qui nous ronge : les grèves partielles.

Les grèves de Souvigny (Allier), Vierzon (Cher), Montfermeil (Oise) ont échoué. Pourquoi ? Parce que les syndicats étaient divisés, parce qu'ils n'étaient pas secondés dans la lutte qu'ils avaient entreprise.

Or, qu'arriva-t-il ? Les patrons, enflammés par ce premier succès ont, sans aucune hésitation, poussé la lutte sur le même terrain et c'est pourquoi, depuis six mois l'on est en grève à Toulouse, à Cognac et à Lyon. Notre ignorance nous enflamma sans nous rendre compte que nous ne pouvions pas rester indifférents devant cet état de choses.

Une corporation nous voyons nos patrons s'organiser pour la lutte en temps de paix et s'unir pour la résistance en temps de grève, et nous nous contentons d'attendre les événements ! Pas un cri de protestation ne sort de nos poitrines quand nous savons pertinemment que ceux qui souffrent pour la cause commune ont comme souffert pour la cause commune.

Comment peut-on croire que nous puissions résister ? Oui, les grèves partielles nous rongent, et il faut à tout prix sortir de ce labyrinthe, ou nous aurons cette tache au cœur plus tard, et nos enfants auront droit de nous reprocher notre faiblesse, car si nous laissons tomber ceux qui luttent, la corporation elle-même ne pourra le contraire.

Une enquête est ouverte par M. Bizouard, commissaire de police.

Pendant l'absence de M. Billard, chauffeur, cours d'Herbouville, 19, des malfaiteurs ont pénétré par une croisée dans son logement et se sont emparés d'une montre en argent.

nécessaires d'apporter, au congrès des travailleurs du verre en général, des divisions, assez de luttes sans trêve, de l'union, toujours de l'union et nous aurons bien mérité du prolétariat universel.

Ordre du jour : Validation des pouvoirs ; 2^e Renouveau des comités ; 3^e Révision des règlements ; 4^e Des grèves partielles et leurs conséquences ; 5^e Vote des résolutions et présentation des vœux ; 6^e Fixation du lieu et date du 3^e Congrès.

LES MARCHANDS FORAINS

Depuis le 14 avril 1891, une pétition a été remise au maire de Lyon par la chambre syndicale des marchands forains, mais aucune réponse n'a été encore donnée par l'administration. Nous publions donc cette pétition, afin de la rappeler à qui de droit.

La chambre syndicale des marchands forains réunis, se conformant au conseil que vous lui fîtes l'honneur de lui donner à sa dernière entrevue avec vous, vient par cette pétition, vous soumettre la demande de création de marchés forains sur le territoire de la commune de Lyon.

Messieurs les adjoints à la mairie centrale, par qui nous avons eu l'honneur d'être reçus, nous ont fait connaître que vous n'avez pas eu le loisir de nous consulter.

Le syndicat croit pouvoir vous faire remarquer que la loi du 10 juillet 1880, sur les patentes, par ses articles 29, 31, 32, 33, reconnaît le droit à une catégorie de citoyens que leur vocation, leur position sociale, et peut-être aussi leur naissance au milieu d'une famille exerçant de père en fils la profession de marchand forain, ne peut pas d'exercer eux-mêmes une autre profession avec laquelle ils ne pourraient être que de mauvais ouvriers.

Le syndicat s'appuie aussi sur la proclamation de la liberté du commerce et estime que tout marchand forain, qui peut librement montrer son casier judiciaire blanc, doit avoir le droit, en se conformant à la loi, de choisir son moyen d'existence.

Il ajoute que non seulement les marchands forains peuvent vendre sur ses marchés, mais encore qu'ils peuvent en faire le commerce, à tous les marchés du dehors.

Le syndicat s'appuie aussi, monsieur le maire, sur les précédents et les exemples qui existent à la ville de Lyon. En effet, les villes de Saint-Etienne, Saint-Rambert, Villefranche, Beaujeu, Bourg, Bourgnon, Tarare, et beaucoup d'autres avec ; et pour montrer plus important que Lyon, il y a Paris qui, avec toutes les communes closes plus haut, a créé des marchés, dits forains, sur le territoire de sa commune. Est-ce à dire, monsieur le maire, que le reste de la population, qui n'exerce pas la profession de forain, proteste ? Bien au contraire ; parce que la commune trouve là une source de bénéfices par la perception du droit de place ou le fermage de ce droit, par l'animation créée par ces marchés qui, quoiqu'on en dise, active le commerce qui se fait même autour de lui, dans les boutiques, par l'écolement des marchandises solides par les négociants et aussi par cet avantage pour celui qui, peu fortuné, ne peut exercer en grand et utiliser ses aptitudes et gagner honorablement son existence.

Le syndicat ne croit pas que le manque d'emploi sur la commune puisse être une objection qui a empêché jusqu'à ce jour la création de marchés forains sur de nombreux quais et places qui offrent la possibilité de cette création, il y a tout simplement une lacune qui sera facile de combler.

Nous sommes certains, monsieur le maire, qu'il suffira de vous soumettre qu'il est regrettable pour des habitants de la commune, électeurs dans la commune, patentés dans la commune, d'être contraints d'aller chercher à côté, dans une autre localité, le droit de gagner leur vie.

Le syndicat ne croit pas que le manque d'emploi sur la commune puisse être une objection qui a empêché jusqu'à ce jour la création de marchés forains sur de nombreux quais et places qui offrent la possibilité de cette création, il y a tout simplement une lacune qui sera facile de combler.

Nous sommes certains, monsieur le maire, qu'il suffira de vous soumettre qu'il est regrettable pour des habitants de la commune, électeurs dans la commune, patentés dans la commune, d'être contraints d'aller chercher à côté, dans une autre localité, le droit de gagner leur vie.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

L'ESCADRE A CRONSTADT

Saint-Petersbourg, 4 août.

Ce matin, l'escadre française est partie pour Biorkof, après des adieux très chaleureux échangés avec une foule énorme venue en rade de Cronstadt.

FRANCE ET RUSSIE

Cherbourg, 4 août.

Le départ du croiseur russe, Amiral Kornilow, a eu lieu ce matin.

Des burrahs ont été échangés avec le Bougainville et avec les bâtiments grecs et américains.

FAUSSE NOUVELLE

New-York, 4 août.

Une dépêche de Charlestown (Virginie occidentale), déclare que la nouvelle de l'assassinat de la famille Brumfield, par les Italiens, publiée par le journal Sun, est absolument fausse.

INCENDIE DANS UN HOPITAL

Brest, 4 août.

Un incendie a éclaté à onze heures et demie, à l'hôpital maritime. Les secours sont arrivés promptement de tous côtés et l'on est maître du feu. Aucun accident de personne n'est à regretter.

NOTAIRE PRÉPARIFICATEUR

Nantes, 4 août.

La cour d'assises vient de rendre son jugement dans l'affaire de faux et abus de confiance commis par le nommé Masson, notaire à St-Julien-de-Vouvantes, arrondissement de Châteaubriant.

Les débats n'ont pas duré moins d'une dizaine de jours par suite du grand nombre de délits.

Masson a été condamné à 7 ans de travaux forcés, et le nommé Nugron, son complice, à 5 ans de prison.

UNE RECEVEUSE ÉTRANGÉE

Vesoul, 4 août.

La demoiselle Pillot, receveuse burlesque à Amlans, près de Lure, a été étranglée cette nuit par deux malfaiteurs, qui se sont retirés après avoir emporté toutes les valeurs.

L'ÉQUATEUR A MADAGASCAR

Tananarive, 4 août.

D'après les derniers renseignements venus de Madagascar, la question de l'exécutif à accorder aux consuls étrangers est à la veille d'être résolue favorablement.

LES TROUBLES EN CHINE

Londres, 4 août.

Le Livre bleu contenant les annales de la Chine vient d'être distribué. On dit, d'après le représentant anglais en Chine, que l'émule était dirigée contre les missions françaises et non contre les sujets britanniques, à la suite de menées

des sociétés secrètes hostiles au gouvernement chinois.

LE SCANDALE DE BESSEGES

Nîmes, 4 août.

Dans une confrontation à la maison d'arrêt entre le maire Manificier et le percepteur Blayn, ces deux prévenus ont fait en venir aux mains, à la suite des révélations qu'ils ont faites l'un contre l'autre. La vérification des comptes a fait découvrir une somme de 14,000 francs formant le reliquat d'une première distribution de fonds. On avait distribué une faible partie de cette somme sans autorisation préfectorale ; le reste avait été partagé entre les complices.

Valadier a déjà subi un premier interrogatoire ; il est accusé, en sa qualité de président du syndicat des ouvriers, dans la faillite de la compagnie de Terrenoire, de détournements à l'aide de faux.

Il retirait les indemnités de certains ouvriers et ne leur en distribuait que la moitié en ayant soin de retenir encore des frais de courtage. Il a déclaré que puisqu'on l'arrêtait, d'autres le suivraient sous peu en prison.

Une quatrième arrestation est prochaine ; elle concerne un chef de poste, membre aussi de la sous-commission de répartition des fonds.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 5 août, 2 h. matin.

M. AUGUSTE VITU

M. Auguste Vitu, le distingué critique, est à toute extrémité. On croit qu'il ne passera pas la nuit.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

La nouvelle publiée par le « Times », annonçant la conclusion d'une entente formelle entre la France et la Russie est confirmée dans les cercles diplomatiques de Londres.

D'après les informations que le gouvernement anglais a reçues de source officielle, le programme de la visite de l'escadre à Cronstadt aurait été arrêté d'un commun accord entre les gouvernements français et russe. Cette visite ne devait être qu'un prétexte à la conclusion d'une alliance défensive formelle entre les deux puissances.

Le négociateur aurait été M. Emile Flourens, ancien ministre des affaires étrangères, qui fut, un peu après Pâques, reçu à Gatchina, où il dina et eut une longue conférence avec le czar.

Le gouvernement français aurait voulu utiliser le crédit personnel de M. Flourens auprès de l'empereur.

On se souvient en effet que sous son ministère fut opérée la remise des documents bulgares au czar.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Tombola de « l'Eclair »

Billets gagnants non réclamés : 113 161 230 401 630 632 720 845 1.036 1.124 1.171 1.279 1.304 1.482 1.588.

Les porteurs des billets ci-dessus peuvent réclamer leurs lots au siège, 5, impasse Charavay, les mardi, jeudi et samedi, de 8 à 10 heures du soir.

TRIBUNAL OUVRIÈRE

Syndicat général des plâtriers et peintres. — Réunion générale aujourd'hui mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du travail, cours Morand. On recevra les nouveaux adhérents. Renouvellement du bureau.

Chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer (section de Lyon-France). — Aujourd'hui mercredi, réunion privée chez M. Mercier, quai Jayr, 33, à 8 h. précises du soir.

Ordre du jour. — Un délégué d'un congrès régional qui doit se tenir à Chagny. — Questions diverses.

On sera admis à l'entrée sur la présentation de sa carte ou du reçu de son adhésion. On recevra les nouveaux adhérents accompagnés d'un membre syndiqué.

Chambre syndicale des manoeuvres et similaires des verreries et usines de Lyon. — Réunion privée, avenue de Saxe, 350, café Ginet.

Chambre syndicale du bronze. — Mercredi, 5 août 1891, à 8 heures du soir, assemblée générale, au siège social, rue Sala, 42, au 2^e, deuxième montée.

Syndicat des Maîtres coiffeurs. — Le syndicat a l'honneur de prévenir ses adhérents de vouloir bien lui signaler les collègues qui ne se conformeraient pas aux décisions prises par les deux syndicats, pour ce qui concerne la fermeture, et ceux qui travaillent au-dessous du tarif minimum fixé par la chambre syndicale.

Notes. — Les collègues sont priés d'adresser les lettres au siège du syndicat, 13, rue Quatre-Clapaux.

GYMNASTIQUE ET TIR

Avant-garde de Lyon. — Les membres honoraires et volontaires accompagnent la Société à Vironot ou à Saint-Etienne, pour le 15 courant, ne peuvent se faire inscrire jusqu'à demain jeudi, de 8 à 10 heures, au siège, rue Neyret, 37.

Vendredi 7 courant, concours d'escrime. Société de tir de Lyon. — Résultats du concours public du 4 août. — Carabine, 200 m. — M. M. : prix, Déchanon, 97 degrés ; 2^e Guillumet, 140 ; 3^e Chartron, 130 ; 4^e Letord, 115 ; 5^e Dangoussé, 223 ; 6^e Boudel, 270 ; 7^e Girodon, 280 ; 8^e Paque, 349 ; 9^e Gronard, 355 ; 10^e Janin, 383 ; 11^e Hâtel, 500 ; 12^e Blandin, 523.

Fusil Gras, 300 mètres. — MM. 1^{er} prix, Vial, 23 points ; 2^e Bertel, 20 ; 3^e Billon, 28 ; 4^e Forest, 27 ; 5^e Jeanriot, 27 ; 6^e Grand, 26 ; 7^e Morgueux, 25 ; 8^e Heas, 24 ; 9^e Plumant, 21 ; 10^e Serre, 24 ; 11<

ETAT-CIVIL DE LYON

Inhumations. Premier arrondissement. — Camille Biotrix, rentier, 81 ans, rue Lanterne, 29, f. 9 h. — Pauline Perrin, tisicuse, 81 ans, rue des Capucins, 7, f. h. — Léopold Tripoz, 24 mois, rue Imbert-Colomès, 8 f. 5 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, 3 1/2 Français, Au porteur, Amortissable, 4 1/2 1883, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE.

APRÈS BOURSE

Table with columns: 3 0/0 français, 4 1/2, Italien, Extérieur, Hongrois, etc.

MARCHÉ AU DÉTAIL DE VILLEFRANCHE

Boeufs. — Amenés, 317; vendus, 207. — Prix du kilo: sur pied, 0 fr. 79; à l'étal, 1 50.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Organsins: 1; Poids: 85. — Trames: 2; Poids: 200. — 5 Grèges: 508. — Ballots pesés: 200.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de LYON insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, V. de Paris, 1865, 1869, 1871, etc.

TELEGRAPHIE PRIVÉE

Table with columns: CLOTURE D'HIER, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS.

BOURSE DES VALEURS EN BANQUE

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Trifail, N.-E. Hongrois, etc.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Veaux. — Amenés, 556; vendus, 511; poids moyen, 80. — 1^{re} qualité, 170; 2^e qualité, 160; 3^e qualité, 150. — Prix extrêmes, de 120 à 190.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Veaux. — Amenés, 430. — Trois vendus, de 85 à 100 fr. les 100 kilos, droits d'octroi compris.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: Nombre, SORTES, France, Espagne, Piémont, Italie, Rousses, etc.

VERMOREL VILLEFRANCHE

Advertisement for Vermorel Villefranche Pressoirs, featuring an image of a press and text: 'Pressoirs Perfectionnés GARANTIS'.

AVIS

M. Etienne HUVET a vendu à une personne dénommée dans l'acte le fonds d'entrepreneur de transports qu'il exploitait à Lyon, quai de Serin, n° 31.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET A TERME — (LYON ET PARIS) A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30 Paiement de Coupons échus ou non échus.

Advertisement for 'Eau purgative et dépurative' with a logo and text: 'ESSENTIELLEMENT RÉGÉNÉRANT'.

Advertisement for 'BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON' by Louis Reverdy, Ex-Pédicure des Bains.

Advertisement for 'ARÈNES LYONNAISES' with text: 'Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or'.

ACCOCHEUSE

M^{me} Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remorsé, 3, angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON

D' DUCHANNE

CABINET de 9 à 11 h. de 1 h. 1/2 à 4 h. Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses, ÉLECTRICITÉ. Traitement spécial des ulcères.

Advertisement for 'PAIN DE GLUTEN' by Maison GUY, 83, rue Saint-Dominique, Lyon.

Advertisement for 'LE « SANS RIVAL »' Tampon toujours encré (Inépuisable) by Victor Dupré.

Advertisement for 'DEMAIN Jeudi, 6 Août, à 2 heures GRANDES COURSES DE TAUREAUX' by J. Marin.

CONCERTS BELLECOUR (KIOSQUE DE BELLECOUR)

Advertisement for 'GRAND CONCERT PAR L'ORCHESTRE DU GRAND THEATRE' on Tuesday and Friday, featuring a list of soloists.

Advertisement for 'Maison d'Accouchement' by Madame Galifet, 52, Route de Grenoble, Monplaisir.

Advertisement for 'Mesdames!!' by Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

Advertisement for 'L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER' by Le Wagon, 30 cent; franco par la poste: 35 cent.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 5 Août (42)

LA MAISON DU BARBIER

— Je vois un mariage! dit-elle. — Prochainement? demanda le comte. — Dans quelques mois. — Josephine complimenta le capitaine de Saint-Amand pendant que le front de Sabine se colorait d'une vive rougeur.

nière une bourse brodée que le comte de Saint-Amand enleva prestement au passage. — Vous permettez, dit-il? Elle est fort jolie, cette bourse! Je parie, mon cher camarade, continua-t-il en la remettant à Phœbus, qu'elle doit vous rappeler quelque charmante femme, peut-être celle-là même à qui vous avez offert votre bras hier soir... Vous savez, mesdames, que nous avons aperçu le capitaine de Savignac en bonne fortune, à minuit, l'heure des crimes.

restituait elle-même. Tout était pour le mieux. Le lendemain matin, Phœbus, avant de remettre la garde à un capitaine de grenadiers désigné suivant le service du roulement habituel, donna l'ordre à Landrin de se rendre au carrefour Cadet. Pendant toute la soirée, Landrin avait rôdé comme une âme en peine autour des communs, inspectant les voitures, frôlant toutes les soubrètes, coudoyant toutes les femmes de chambre. Il n'avait point vu Lili et ses infructueuses recherches l'avaient mis de très méchante humeur.

Quand Landrin arriva devant la maison de la rue Rochechouart, trois hommes en sortaient précipitamment. Il les rencontra presque sur le seuil et tous trois défilèrent devant lui. — Qu'est-ce que c'est, se dit Landrin, que ces trois gaillards qui détalent comme des lièvres... ou des malfaiteurs!... Pris d'une inquiétude vague, le soldat entra dans le corridor. Au même instant, le portier sortait de sa loge, l'air embarrassé et penaud.

drin furieux, qui crispa ses poings, et qu'est-ce qu'ils ont fait là-haut? — Hélas! je n'en sais rien! — Vous ne les avez pas surveillés! — Ils m'ont jeté à la porte et m'ont fortement bouclé! Il n'y avait rien à répliquer à une raison aussi péremptoire. Landrin grimpa lestement au premier étage et s'arrêta stupéfait en ouvrant la porte de l'appartement. Les meubles avaient été fouillés et les tiroirs ouverts. Des papiers jonchaient le sol, parmi les livres et les armes. On eût dit que la chambre de Phœbus avait été mise à sac. Et cependant, à certains signes, à certaines traces, un homme non prévenu eût hésité à soupçonner des voleurs ordinaires. Plusieurs objets de prix auraient pu être emportés: ils avaient été laissés en place, seulement un peu dérangés, sans doute après une inspection minutieuse et détaillée.

con, il y a quelque chose de menaçant dans l'air. Il faudra défendre son capitaine, mille dioux. Et le défendre à la vie, à la mort. J'ai juré à sa brave femme de mère, à notre départ de Auch, de veiller sur lui, son fils, respectueusement, mais sans faiblesse. Je ne suis qu'un pauvre diable de voltigeur, sans fortune et sans famille, mais pour mon cher capitaine et sa sainte bonne mère, je me battrais bien tout un contre une armée de trente-six mille diables encornés et fourchus! Quelques instants après, Landrin entendit un bruit de pas dans l'escalier. Il se leva et se trouva en présence de Phœbus pâle et nerveux, tout vibrant d'une colère contenue. — Mon capitaine!... balbutia Landrin. — C'est bien, va! je sais tout. Le portier m'a prévenu à l'instant! Les misérables ont été servis à souhait par le hasard. Une lettre avait été glissée hier sous la porte!... ils l'ont trouvée et ils l'ont prise! Et Phœbus eut un tressaillement. Il oubliait le danger qu'il courait lui-même, pour ne penser qu'au péril menaçant le général Malet. Car c'était bien la lettre de Malet qui avait disparu! Phœbus se dirigea vers un placard de bois des îles, fermé à clef, fixé à côté de son chevet, et dans lequel se trouvait, outre divers documents de famille, un petit carré de papier bleu, sur lequel était écrit le nom de Phœbus, de la main même de Fouché... C'était la preuve matérielle de la complicité du ministre dans les assassinats de la rue du Chien-qui-hurle!

(A suivre)